



CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DU 21 MARS 2022**

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 21 mars à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 15 mars 2022.

**PRESENTS :** BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle.

**ONT DONNE POUVOIR :**

BIAGGINI Jean-Jacques	à	BATTESTI Gilles
COLOMBANI Carulina	à	POLISINI Ivana
GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
MALAFRONTI Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
LOMBARDO Florence	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
LORENZI Thérèse	à	PADOVANI Marie-Hélène
ROSSI Michel	à	SAVELLI Jean-Michel
PADOVANI Jean-Jacques	à	POLIFRONI Bruno
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis

**ABSENTS :**

DE CASALTA Jean-Sébastien, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean.

**QUORUM : 14**

M. SIMONI Pierre-Baptiste est élu secrétaire de séance.

## **Procès-verbal de la séance précédente**

Adopté à l'unanimité

## **Présentation des délibérations et décisions prises par le Bureau et le Président sur délégation du Conseil**

Le Président informe le CC de l'attribution par le Bureau d'une subvention exceptionnelle de 2 000€.

Le Conseil a pris acte de la présentation des informations.

## **ARRIVEE DE MME SALGE (POUVOIR DE M. ZUCCARELLI)**

### **Finances / Budget**

#### **Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2021**

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

La présentation est effectuée par Mme Anne-Laure Faggionato, responsable du service Recettes et fiscalité.

Prise de parole : -

Votes : M. Pierre SAVELLI est élu président de séance, à l'unanimité, pour cette affaire.

#### **Approbation des comptes de gestion du comptable public :**

- Budget général : Approuvé à la majorité - Contre : M. Morganti / Abstentions : Mme Salge et M. Zuccarelli
- Budget annexe Transports : Approuvé à la majorité - Contre M. Morganti, Mme Salge et M. Zuccarelli
- Budget annexe GEMAPI : Approuvé à la majorité - Contre M. Morganti, Mme Salge et M. Zuccarelli

#### **Approbation des comptes administratifs :**

M. Pozzo di Borgo se retire au moment du vote

- Budget général : Approuvé à la majorité - Contre M. Morganti, Mme Salge et M. Zuccarelli
- Budget annexe Transports : Approuvé à la majorité - Contre M. Morganti, Mme Salge et M. Zuccarelli
- Budget annexe GEMAPI : Approuvé à la majorité - Contre M. Morganti, Mme Salge et M. Zuccarelli

Après les votes, M. Pozzo di Borgo regagne la salle du Conseil et reprend la présidence de la séance.

#### **Rapport d'Orientations Budgétaires 2022 (ROB)**

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : M. Morganti et Mme Salge, M. Savelli Pierre

Vote : Le Conseil a pris acte, à l'unanimité, de la tenue du Débat d'orientations budgétaires.

### **Fiscalité / Collecte**

#### **Règlement de la Redevance Spéciale - Modification et ajustements en amont de son application**

Rapporteur : Jean-Charles LEONARDI

Prise de parole : -

Vote : Le rapport est adopté à la majorité - Contre : M. Morganti, Mme Salge et M. Zuccarelli

## Intercommunalité

### **Commission Intercommunale pour l'Accessibilité**

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Vote : Approuvé à l'unanimité

## Travaux neufs

### **Modification du programme de travaux « Fourrière-refuge »**

Rapporteur : Louis Pozzo di Borgo *en l'absence de Jean-Jacques PADOVANI*

Prise de parole : -

Vote : Approuvée à l'unanimité

## Cycles de l'eau

### **Droit sur l'eau - Signature du « Manifest'eau »**

Rapporteur : Gérard ROMITI

Prise de parole : -

Vote : Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

---